



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

DOSSIER DE PRESSE

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES 2022

**LE CEREMA S'OUVRE AUX COLLECTIVITÉS
EN OFFRANT UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À SON EXPERTISE AVEC L'ADHÉSION**



Retrouvez-nous Hall 4 - Stand C18

SOMMAIRE

LE CEREMA S'OUVRE AUX COLLECTIVITÉS EN OFFRANT UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À SON EXPERTISE AVEC L'ADHÉSION.....	3
UN PROGRAMME 100 % TOURNÉ VERS LES COLLECTIVITÉS	4
• Tout comprendre sur l'adhésion: nos équipes vous renseignent.....	4
• Des liens renforcés avec les acteurs des territoires: nos signatures de convention.....	5
• Nos experts apportent leur éclairage: nos interventions sur le salon.....	6
LES PRIX DE L'INNOVATION TERRITORIALE 2022 : LE CEREMA PARTICIPE.....	7
NOS SOLUTIONS POUR ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	8
• Nos principales réponses aux besoins des collectivités.....	8
• Destination France: 4 opérations de financement de projets d'aménagement pour un tourisme durable	12
• Les coopérations, clef de la réussite des transitions territoriales	14
L'EXPERTISE DU CEREMA MOBILISABLE PARTOUT EN MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER.....	15

Le salon des maires et des collectivités locales, rendez-vous incontournable des élus et des acteurs des territoires, aura lieu Porte de Versailles du 22 au 24 novembre à Paris.

À l'occasion de cette édition 2022, le Cerema présentera la possibilité pour les collectivités d'adhérer afin d'accéder plus facilement à son expertise.



LE CEREMA S'OUVRE AUX COLLECTIVITÉS EN OFFRANT UN ACCÈS

SIMPLIFIÉ À SON EXPERTISE AVEC L'ADHÉSION

« Dans nos territoires, nous, élus, constatons les effets du changement climatique. Le Cerema apporte une expertise concrète, directement utile à nos projets; une expertise désormais plus facilement accessible à nous, élus, grâce à son nouveau statut d'établissement partagé entre l'État et les collectivités territoriales et leurs groupements: une première en France! Rejoignez le Cerema et bénéficiez des avantages de l'adhésion! »

Marie-Claude JARROT

Présidente du Conseil d'administration du Cerema
et Maire de Montceau-les-Mines



« Pour cette édition du Salon des maires et des collectivités territoriales, le Cerema met l'accent sur ce qui constitue l'ADN de l'établissement: les coopérations territoriales. Il parraine d'ailleurs le cycle thématique « Coopérations territoriales » du Salon. Premier établissement public à devenir partagé entre l'État et les collectivités, le Cerema démontre tous les jours que les solutions aux enjeux de nos territoires passent par la coopération. C'est tout le sens du travail quotidien mené par les experts du Cerema au contact des acteurs publics et privés des territoires, et via la nouvelle plateforme collaborative ouverte à tous, Expertises.Territoires.

Retrouvez nos équipes au Salon des maires, stand C18, Hall 4: venez échanger avec nous sur nos solutions pour vos territoires et mieux découvrir l'intérêt de l'adhésion! »

Pascal BERTEAUD

Directeur général du Cerema

3 RAISONS D'ADHÉRER AU CEREMA

1. Bénéficiaire d'un accès simplifié à l'expertise du Cerema

Mobilisation du Cerema sans appel d'offres par simple voie conventionnelle, référent dédié, traitement prioritaire de l'examen des demandes de prestations.

2. Bénéficiaire d'offres dédiées

Abattement de 5 % sur le montant des prestations, premier niveau de conseil, accès au Club Adhérents au sein de la plateforme collaborative Expertises.Territoires, séances de sensibilisation élus-techniciens.

3. Participer à la construction du premier établissement public à la fois national et local

Forte implication dans la gouvernance de l'établissement: majorité qualifiée au sein des instances décisionnelles, poids réel sur les orientations stratégiques, participation active à la programmation, contrôle sur l'établissement et l'exécution de ses programmes d'activité.



RETROUVEZ

TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'ADHÉSION:

www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales

UN PROGRAMME 100 % TOURNÉ VERS LES COLLECTIVITÉS



Sur le stand du Cerema HALL 4 - STAND C18

TOUT COMPRENDRE SUR L'ADHÉSION: NOS ÉQUIPES VOUS RENSEIGNENT

Venez rencontrer nos experts, poser vos questions, partager vos retours d'expérience et vos besoins!

Mardi 22 novembre

MATIN

- **Coopérations territoriales**
Découvrez l'adhésion au Cerema et la plateforme Expertises.Territoires
- **L'expertise au service de l'Outre-mer**



12h: Échanges autour d'un cocktail avec la nouvelle direction Cerema Outre-mer et des élus ultra-marins

12h-15h

- **Visite du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Bechu** (à confirmer)

APRÈS-MIDI

- **Maîtriser son foncier**
- **Réduire la consommation énergétique de son patrimoine immobilier**

Mercredi 23 novembre

MATIN

- **Déployer des mobilités décarbonées pour tous en territoires peu denses**
- **Entretenir et gérer ses ponts communaux**



12h30: Cocktail d'inauguration autour de l'ouverture du Cerema aux collectivités et l'adhésion en présence de la Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, Bélangère Couillard (à confirmer)

APRÈS-MIDI

- **Rendre les cours d'école résilientes**
- **Développer la nature en ville**
- **Améliorer la qualité de l'air**

Jeudi 24 novembre

- **Gérer de manière intégrée la ressource en eau**
GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- **Aménager durablement le littoral**
Recul du trait de côte, décharges littorales...

**acteurs
publics tv**

**LE CEREMA ACCUEILLERA UN
PLATEAU TV AVEC ACTEURS PUBLICS
(PROGRAMME À VENIR)**

RETROUVEZ SUR NOTRE STAND



NOS PUBLICATIONS

Mais aussi en ligne:
doc.cerema.fr



DES LIENS RENFORCÉS AVEC LES ACTEURS DES TERRITOIRES: NOS SIGNATURES DE CONVENTION

Mardi 22 novembre

13h45

Convention cadre avec Régions de France

(stand Cerema, Hall 4, C18)



Cette convention identifie des thématiques de travail commun: artificialisation et sobriété foncière, foncier économique, gestion des parcs immobiliers (et particulièrement les lycées), matériaux bio et géosourcés pour le bâtiment et création de filières économiques, mobilités (décarbonation des mobilités, intermodalités, mobilité servicielle (MaaS), mobilité en zone peu dense, petites lignes ferroviaires...), infrastructures de transport (expérimentation du transfert du réseau routier national, gestion des domaines portuaires).

15h15

Approfondissement de la convention cadre avec Villes de France

(stand Cerema, Hall 4, C18)



Cette convention renforce la coopération avec l'association représentative des villes moyennes dans le contexte de la nouvelle gouvernance du Cerema, suite à la convention cadre signée en 2021. Les domaines de travail touchent la revitalisation des cœurs de ville, l'observation de l'habitat, les mobilités, l'adaptation au changement climatique, la rénovation énergétique des bâtiments.

15h45

Convention cadre avec Cinov

(stand Cinov, Hall 4, D12)



Cette convention avec Cinov, fédération de syndicats professionnels représentant les bureaux d'études techniques privés, affirme la complémentarité entre les ingénieries publique et privée. Notamment pour appuyer les collectivités territoriales dans la conduite de la transition écologique, des travaux communs sont identifiés dans les domaines de l'aménagement, du bâtiment, des mobilités.

17h00

Charte Ecogaz avec GRTgaz

(stand GRTgaz, Hall 3, P101)



Dans le cadre de la crise énergétique internationale et des tensions sur l'approvisionnement en gaz de la France et de son plan de sobriété, le Cerema s'engage aux côtés de GRTgaz dans la charte Ecogaz pour adapter ses consommations en fonction des alertes éventuelles durant l'hiver.

Mercredi 23 novembre

10h30

Convention cadre avec l'AMF

(Congrès)



Cette convention revêt un caractère particulièrement important au moment où le Cerema s'ouvre aux collectivités en leur offrant un accès simplifié à son expertise grâce à l'adhésion. Les champs de coopération sont au cœur des préoccupations des collectivités: aménagement, environnement et risques, performance énergétique des bâtiments, mobilités et infrastructures.

17h30

Convention avec le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM)

(stand Cerema, Hall 4, C18)



Cette convention vise à favoriser des actions communes pour appuyer les collectivités dans le développement des politiques vélo et marche: capitalisation et diffusion des connaissances, animation de réseau, organisation de journées techniques, expertise et innovation sur des sujets particuliers ou généraux, actions de formation...

Jeudi 24 novembre

12h00

Convention cadre avec l'AITF

(stand Cerema, Hall 4, C18)



Cette convention avec l'association des ingénieurs territoriaux de France prévoit des échanges réguliers sur l'ensemble des domaines du Cerema. Elle pointe l'importance cruciale de la mise en synergie des expertises du Cerema et des ingénieurs territoriaux pour réussir la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la résilience territoriale.

NOS EXPERTS APPORTENT LEUR ÉCLAIRAGE: NOS INTERVENTIONS SUR LE SALON

Mardi 22 novembre

13h15 – 13h45

Le réseau routier: quelles évolutions, quel entretien, quels usages de la route en faveur de trajectoires territoriales de mobilités décarbonées?

Avec: Fabrique de la Cité, FNTP (Routes de France) et AITF

📍 Lab Territoires bas-carbone (hall 3)

14h45 – 15h15

Quels outils à disposition des élus pour construire un bâtiment sobre en carbone et exemplaire?

Avec: Communauté d'Agglomération d'Épinal

📍 Lab Territoires bas-carbone (hall 3)

15h30 – 16h

Réparer plutôt que reconstruire, comment bien gérer ses ponts au quotidien?

Avec: STRRES (Syndicat national des entrepreneurs spécialistes de travaux de réparation et de renforcement des structures)

📍 Lab Territoires bas-carbone (hall 3)

15h30 – 16h15

Comment aborder la prise de compétence mobilités?

Avec: PETR Pays de Thiérache

📍 Atmosphère Transition environnementale (hall 4)

17h30 – 18h15

Comment adapter nos villes au changement climatique grâce à la nature ?

Avec: Ville de Libourne

📍 Atmosphère Transition environnementale (hall 4)

Mercredi 23 novembre

12h30 – 13h

Culture du risque et gestion de crise dans une collectivité: alerter, sauver, anticiper, protéger

Avec: ANCTS, Intersec et Ministère de l'Intérieur, Fédération des Sapeurs-Pompiers

📍 Lab Territoires résilients (hall 4)

13h15 – 13h45

Le vélo peut-il sauver la route? Transformer les pratiques cyclables à grande échelle est-il possible pour relier les territoires? De l'utopie aux réalités

Avec: CVTCM, FNTP (Routes de France), Union Sport & Cycle

📍 Lab Territoires bas-carbone (hall 3)



— Mercredi 23 novembre (suite)

15h – 15h30

L'école de demain: comment la construire et l'aménager?

Avec: Dunkerque

📍 Vis ta Ville École innovante et inclusive (hall 2.2)

16h15 – 16h45

Comment construire une stratégie territoriale participative et résiliente?

Avec: Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère

📍 Lab Territoires résilients (hall 4)

LES PRIX DE L'INNOVATION TERRITORIALE 2022 :

LE CEREMA PARTICIPE

— Mercredi 23 novembre

11h30 – 12h15

📍 Pont des Expositions (accès par hall 2)



Cérémonie de remise des prix

Ce concours a pour vocation de récompenser des solutions innovantes à destination des collectivités territoriales ainsi que des collaborations locales exemplaires en partenariat avec des collectivités locales.

Deux projets Cerema candidatent!

- **ALEOP covoiturage**: plateforme logicielle de traitement des données de covoiturage issues du Registre de Preuve de Covoiturage. Très peu d'analyses existent sur le sujet du covoiturage. La solution développée conjointement par le Cerema et la Région des Pays de la Loire permet une analyse fine de la politique d'incitation au covoiturage, ce qui reste inédit en France. La Région a ainsi pu identifier les bénéficiaires de son dispositif d'incitation au covoiturage et pourra ajuster les modalités de subventionnement afin de garantir le maintien de cette politique à court terme.
- **UrbanSIMUL**: Les collectivités sont en première ligne pour atteindre le « zéro artificialisation nette » en 2050. La sobriété foncière appelle une analyse fine des besoins en termes de constructions de logements, de bureaux... Pour aider les collectivités, le Cerema a développé UrbanSIMUL. Cet outil, jumeau numérique de données foncières, gratuit, en ligne, permet d'identifier en un clic, les zones d'extension, les dents creuses, les logements vacants ainsi que le coût de l'immobilier. urbansimul.cerema.fr



© Cerema

NOS SOLUTIONS POUR ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOS PRINCIPALES RÉPONSES AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

LÉGENDE:  Besoins des collectivités  Nos solutions  Dans les territoires

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE



L'été 2022 est représentatif des bouleversements en cours (canicules, incendies, sécheresse, tensions sur les ressources) impactant chaque territoire. Une transition vers un fonctionnement plus résilient, sobre et respectueux de l'environnement s'impose.



Le Cerema privilégie les approches collaboratives de type fresques, jeux de rôle, diagnostics participatifs confortés par des données, benchmark territorial, etc.



Département de la Nièvre

Le Cerema est intervenu pour diagnostiquer la vulnérabilité du territoire, élaborer une stratégie et un plan d'adaptation au changement climatique, en collaboration avec les élus et agents du Département.

S'ENGAGER POUR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE



L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) appelle les collectivités à repenser en profondeur leurs stratégies et modes d'aménagement.



Le Cerema met à disposition données et outils pour objectiver les dynamiques et aider à analyser les options de stratégies de maîtrise foncière - reconquête de friches, densification, renaturation et compensation de l'artificialisation.



Territoire d'Industrie d'Aurillac-Figeac-Rodez

Le Cerema a déployé deux outils qu'il a développés, Urbansimul et l'Observatoire de l'artificialisation des sols, pour réaliser un diagnostic des capacités d'accueil des activités économiques et observer les tendances d'artificialisation des sols 2009-2020.



urbansimul.cerema.fr

OBSERVATOIRE
DE L'ARTIFICIALISATION
DES SOLS

artificialisation.developpement-durable.gouv.fr

GÉRER SON PATRIMOINE IMMOBILIER EN MAÎTRISANT SES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Comment concilier diminution des consommations énergétiques, mise aux normes de sécurité, accessibilité et contraintes budgétaires ?



Le Cerema accompagne la mise en œuvre de la RE 2020 et du dispositif éco-énergie tertiaire (formations, outils, retex...).



Région Bretagne, Lycées publics bretons

Depuis 2017, le Cerema aide à la mise en place du schéma directeur immobilier (benchmark et travaux sur la gouvernance) et du plan énergie (conseil et audit préalables à la rédaction d'un plan).

AGIR POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE



L'objectif de neutralité carbone à horizon 2050 implique d'importants changements sur l'organisation des systèmes de transports, les usages et comportements, ainsi que les choix technologiques associés. Tous les leviers (report modal, taux de remplissage, efficacité énergétique, sobriété des déplacements) doivent être mobilisés, à la fois pour les voyageurs et les marchandises.



Dans le cadre de plusieurs dispositifs (Tenmod, Avenir Montagne Mobilités, appel à projets MACIF-Cerema...), le Cerema accompagne de nombreux territoires ruraux et très peu denses pour parvenir à une mobilité innovante et décarbonée: appui sur mesure sur la stratégie et la planification et jusqu'à la mise en place de services adaptés (transport à la demande, autopartage, covoiturage, modes actifs, aires de mobilités, mobilité solidaire...).



Communauté de Communes du Pays de Lumbres (Hauts-de-France)

Le Pays de Lumbres a été accompagné dans la création d'un transport d'Utilité Sociale couplé à des stations de mobilité (associant autopartage et location de vélo à assistance électrique) sur le territoire de la communauté de communes.

CONCEVOIR, ENTREtenir, AMÉNAGER ET EXPLOITER SES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



La conception, l'entretien, l'exploitation ou la modernisation d'un réseau routier peuvent nécessiter une assistance, voire une expertise technique spécialisée, pour répondre aux enjeux de sécurité, développement durable, résilience ou maîtrise des dépenses publiques.



Le Cerema propose méthodes et outils pour une gestion patrimoniale intégrée: contraintes budgétaires, changement climatique, innovation technologique, confort usager...



Strasbourg Eurométropole

Le Cerema est aux côtés de la collectivité pour la requalification de l'A35 en traversée de Strasbourg: études d'opportunité et mise en œuvre d'aménagements, élaboration du programme de requalification, études de simulation acoustique et de trafics.



OPTIMISER LA GESTION DE SON PATRIMOINE D'OUVRAGES D'ART



La bonne gestion de ce patrimoine permet de répondre aux enjeux de libre circulation et de sécurité des usagers, tout en maîtrisant les dépenses publiques.



Le Cerema accompagne les gestionnaires de patrimoine d'ouvrages d'art pour définir et mettre en œuvre une politique de surveillance et d'entretien efficace.



Métropole Nice Côte d'Azur

Dans le cadre du plan séisme porté par la préfecture des Alpes-Maritimes, le Cerema effectue une démarche inédite d'évaluation sismique des infrastructures routières en milieu urbain, sur un itinéraire de secours prioritaire pour l'accès et la traversée de Nice.



DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE



La crise sanitaire et climatique a accéléré la prise de conscience collective: la nature participe largement à l'équilibre et à la qualité de la vie urbaine, à la santé des personnes, au développement de solutions douces de mobilité. Elle devient un facteur d'attractivité incontournable.



Le Cerema accompagne les collectivités, de la planification globale d'actions au déploiement de projets concrets en matière de biodiversité, gestion de l'eau, végétalisation des espaces et adaptation au changement climatique.



Ville de Libourne

Désireuse de développer des espaces publics de qualité (cœur de ville, cours d'école, berges de fleuve...), la ville de Libourne a mobilisé le Cerema pour cartographier les îlots de chaleur urbains et explorer des pistes d'actions en matière de continuités écologiques du territoire, désimperméabilisation des sols et revégétalisation d'espaces.

EXERCER LA GEMAPI EN FAVEUR D'UNE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU



Entrée en vigueur en 2018 pour toutes les intercommunalités, la compétence de « Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations » (GEMAPI) vise une organisation territoriale efficace et cohérente, pour restaurer les milieux aquatiques et réduire la vulnérabilité aux inondations.



Les solutions intégrées proposées par le Cerema impliquent la déclinaison de méthodologies selon une approche globale.



Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Le Cerema a accompagné la réalisation d'un diagnostic territorial, l'élaboration d'un plan d'actions favorisant une synergie entre petit et grand cycles de l'eau, l'organisation de la gouvernance et d'une prise de compétence Gemapi réussie.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR



Les ZFE-m (zones à faibles émissions mobilité) sont destinées à réduire l'exposition de la population à la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé. Leur mise en place s'inscrit dans une réflexion plus globale de politiques de mobilités.



Le Cerema accompagne les collectivités souhaitant étudier l'opportunité ou la faisabilité d'une ZFE-m pour définir et mettre en œuvre leur stratégie, choisir le scénario adéquat et évaluer l'impact de leur ZFE-m.



Métropole de Clermont-Ferrand

Dans le cadre d'une étude de mise en œuvre d'une ZFE-m, le Cerema a piloté une enquête par relevé de plaques minéralogiques, étudié l'impact de la ZFE-m sur les trafics et collaboré avec Atmo Auvergne-Rhône-Alpes pour modéliser l'impact de la ZFE-m sur les émissions et concentrations de polluants.

PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES NATURELS TERRESTRES



Le changement climatique amplifie l'intensité et la fréquence des phénomènes naturels, engendrant des problématiques majeures de sécurité et une augmentation du coût des dommages induits. Les gestionnaires territoriaux sont appelés à réduire la vulnérabilité de leur patrimoine, anticiper et mettre en œuvre des stratégies d'aménagement locales pour s'adapter aux risques naturels géotechniques.



Fort de son expertise en matière de risques naturels, infrastructures de transports et résilience territoriale, le Cerema les accompagne pour diagnostiquer, définir et mettre en œuvre des solutions de gestion des risques dans la durée.



Département de l'Isère

Les éboulements détachés des hautes falaises de Fontaines-Bénites menacent le seul accès routier au village de Saint-Christophe-en-Oisans. Le Cerema a expérimenté un suivi de l'évolution de ces falaises et mis au point la méthodologie de traitement des données acquises par scanner laser terrestre.



OPTER POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL



Aménager les espaces littoraux et fluviaux relève du défi, les multiples pressions qui s'y exercent (élévation du niveau de la mer notamment) étant appelées à s'amplifier avec le changement climatique.



Le Cerema met à disposition des collectivités son expertise en géo-information, planification, observation du trait de côte ou réduction des impacts des activités sur le milieu marin.

Dans le domaine de la sécurité maritime, il contribue à moderniser les systèmes de signalisation maritime internationaux et à développer les systèmes de supervision des trafics.



Communauté d'agglomération de l'Espace Sud Martinique

Le Cerema élabore pour la collectivité un outil de connaissance et d'observation du territoire visant à prendre en compte dans ses documents de planification les aléas naturels. L'ambition est d'initier la première démarche PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) littorale martiniquaise.

**NOS EXPERTS À VOTRE DISPOSITION
POUR DES INTERVIEWS**

Pour connaître toutes
nos réponses aux besoins
des collectivités
www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales#solutions





© Cerema

DESTINATION FRANCE: 4 OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR UN TOURISME DURABLE

Destination France

« Destination France » vise à transformer le secteur du tourisme en hissant la France comme **première destination du tourisme durable en 2030**.

Le Cerema pilote quatre opérations de « Destination France », soit 55 millions d'euros cumulés sur 3 ans, pour permettre aux collectivités de repenser leurs modèles d'aménagement et de développement et de gagner durablement en attractivité.

1

SENTIERS DE NATURE



© AdobeStock

Créer ou restaurer des sentiers de Nature en plaines, collines, plateaux et zones péri-urbaines

Grâce à **10 M€ de financements**, l'opération « Sentiers de Nature » accélère le développement des projets de sentiers nouveaux ou d'aménagement de sentiers existants.

Objectif: créer ou restaurer **1000 km de sentiers** tout en préservant et restaurant les patrimoines naturels, culturels et paysagers à leurs abords!



2

FRANCE VUE SUR MER

Créer ou restaurer un sentier du littoral pour permettre à chacun de découvrir l'exceptionnelle richesse de nos paysages littoraux

Cette opération, débutée en 2021 dans le cadre de France Relance, se poursuit. Forte des retours positifs de plus de 70 territoires métropolitains et ultra-marins, elle se voit prolongée de 3 ans (2022-2024), et **abondée de 15 M€**.

Dédié à la création de tronçons manquants ou à la restauration du sentier du littoral, le financement est également éligible aux objets du petit patrimoine naturel, culturel et paysager en lien avec le sentier du littoral et son environnement.

© AdobeStock

3

PORT DE PLAISANCE D'AVENIR

Adapter et moderniser les ports de plaisance

La pratique de la navigation de plaisance offre des découvertes nouvelles de notre littoral et de nos espaces maritimes. Lieux d'accueil, les ports de plaisance participent au dynamisme de nos territoires. Ils sont des lieux de ressourcement pour les plaisanciers, la population locale et les touristes, à l'interface entre nature et activités humaines sur le littoral.

Pour permettre aux ports de plaisance maritimes de s'adapter, de mettre en place une gestion plus durable et de se moderniser, c'est **20 M€ disponibles dès 2022 et jusqu'en 2024!**



4

BASE NAUTIQUE D'AVENIR

Adapter et moderniser les bases nautiques

Lieux incontournables d'offre d'activités, les bases nautiques sont à accompagner pour accentuer leur décarbonation, leur modernisation et les tourner vers la transition numérique.

Grâce à **10 M€** sur la période 2022-2024, cette opération aide les structures engagées dans une démarche d'exemplarité environnementale et sociale pour le financement d'actions s'inscrivant dans une logique de tourisme durable.



**DONNEZ VIE À VOS PROJETS!
EN SAVOIR PLUS SUR LES
MODALITÉS DE CANDIDATURE**

www.cerema.fr/fr/destination-france



LES COOPÉRATIONS, CLEF DE LA RÉUSSITE DES TRANSITIONS TERRITORIALES

INFORMER

TOUTES NOS RESSOURCES EN OPEN-SOURCE

Le Cerema réalise chaque année plusieurs centaines d'études et publications dans ses domaines de compétences. La diffusion de la connaissance est rendue possible via une plateforme documentaire en ligne.



doc.cerema.fr

FORMER

NOS EXPERTS FORMENT LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Organisme d'expertise, le Cerema développe une offre de formation continue reconnue par l'État. Il dispense des formations à destination des agents de l'État, des élus et agents des collectivités ainsi que des bureaux d'études.



NOS FORMATIONS POUR LES ÉLUS

- Territoires en transition - stratégie et outils pour mettre en œuvre votre projet de territoire
- Réussir son projet territoire énergie climat
- Construire votre politique cyclable
- Développer la marche en ville
- Aménager des pôles d'échanges multimodaux en territoires peu denses et villes moyennes

[www.cerema.fr/fr/activites/
services/formation](http://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation)

PARTAGER

EXPERTISE.TERRITOIRES, UN OUTIL COLLABORATIF POUR TOUS



Pour accélérer la transition écologique, les acteurs des territoires ont plus que jamais besoin d'entraide et de coopération afin de faire émerger des solutions nouvelles et démultiplier leurs capacités d'action. Aussi, le Cerema a imaginé Expertises Territoires, plateforme en ligne favorisant de nouvelles formes de collaborations entre les acteurs des territoires.

[www.expertises-
territoires.fr](http://www.expertises-territoires.fr)

ILS L'UTILISENT

« La plateforme Expertises.Territoires revêt un double intérêt: elle est un lieu d'échanges pour notre communauté, collègues des Départements et Métropoles, dans nos domaines métier (bâtiment, infrastructures, aménagement, mobilités), ce qui nous permet de développer nos coopérations, le partage de bonnes pratiques, et le travail collectif. Elle nous permet également de trouver dans les différentes communautés et dans les publications du Cerema la matière qui alimente nos métiers, et de contribuer en partageant nos expériences réussies. »

Frédéric PERRIÈRE

Président ADTECH (Association des Directeurs Techniques des Métropoles, des Départements et des Régions)

« La plateforme Expertise.Territoires nous donne la possibilité de monter des groupes de travail regroupant différentes organisations, avec toutes les fonctionnalités requises pour un travail collaboratif efficace! C'est aussi un espace très précieux pour accéder à des ressources et des expertises utiles au quotidien et pas toujours faciles à trouver, où chaque utilisateur fait preuve de disponibilité et de réactivité. Enfin, c'est un espace rassurant, où l'on sait que nos données et nos échanges seront en sécurité et à l'abri de tout usage détourné. »

Ari BRODACH

Directeur de la Délégation à la transition écologique,
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

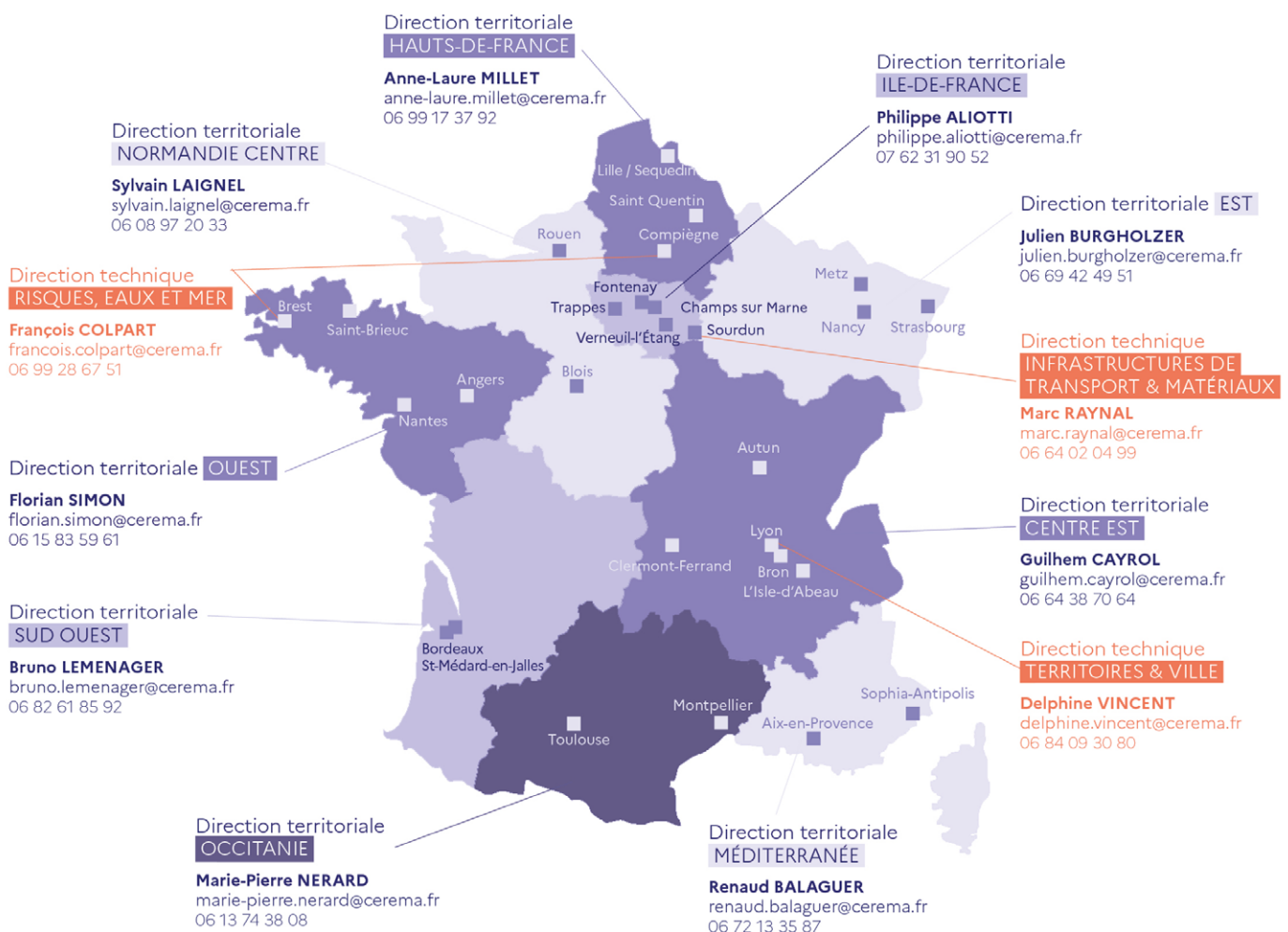
Dans chaque Région de France, le Cerema propose des Conférences techniques territoriales, pilotées en partenariat avec les associations d'élus et de techniciens de collectivités. Elles visent à fédérer les communautés techniques locales sur l'ensemble des compétences thématiques du Cerema, à travailler de manière partenariale à des réponses concrètes pour les territoires et à améliorer ensemble la connaissance et les savoir-faire. Elles permettent notamment des partages d'expérience lors d'évènements organisés tout au long de l'année.



www.cerema.fr/fr/regions

L'EXPERTISE DU CEREMA MOBILISABLE

PARTOUT EN MÉTROPOLE ET EN OUTRE-MER



LA RÉUNION - MAYOTTE

Délégation
OUTRE-MER



GUADELOUPE - MARTINIQUE - GUYANE

LA RÉUNION - **José-Luis DELGADO**
 jose-luis.delgado@cerema.fr
 06 24 83 03 63

MAYOTTE - **El-Assad NIDHOIMI**
 (par interim)
 el-assad.nidhoimi@cerema.fr
 06 58 39 71 53

GUYANE - **Etienne JACQUES**
 etienne.jacques@cerema.fr
 06 16 67 49 12



Contact presse :
presse@cerema.fr
Tél. : 06 22 34 88 27



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN